

## POLE 1<sup>ER</sup> DEGRE - RH

Le 03/09/2020

### **Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des enseignants du premier degré spécialisés – rentrée de février 2021**

Référence : BO n° 32 du 27/08/2020

Destinataires : enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par : Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)  
Brigitte HOMBLÉ (04.90.27.76.22)

Le bulletin officiel n°32 du 27 août 2020 précise les modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à **une mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie** pour la rentrée scolaire de février 2021.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site SIAT à l'adresse suivante : [www.education.gouv.fr/SIAT](http://www.education.gouv.fr/SIAT) ; il devra être transmis dûment complété et signé par le candidat, au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces justificatives demandées **avant le 11 septembre 2020**, délai de rigueur.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique – Pôle 1<sup>er</sup> degré – **pour le jeudi 17 septembre 2020**